



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Mise au concours de séjours exceptionnels sur trois continents

Argentine, Egypte, Italie : des opportunités en or pour les artistes !

La Ville de Neuchâtel met au concours trois séjours pour artistes, à Buenos Aires, au Caire et à Gênes. Les personnes choisies bénéficieront d'un atelier pendant six mois (trois mois pour l'Italie) et d'une bourse leur permettant de s'adonner à la création sans se soucier des contingences matérielles. Les dossiers sont attendus au plus tard le 17 février 2019.

Ce n'est pas tous les jours que se présentent de telles opportunités pour les artistes neuchâtelois-e-s. En effet, les ateliers d'artistes mis au concours appartiennent à la Conférence des villes suisses en matière culturelle (CVC), dont Neuchâtel fait partie. Et en 2019, c'est à son tour d'en faire bénéficier ses jeunes talents.

Le service de la culture met donc au concours trois séjours :

- › trois mois à Gênes avec une bourse de 6'000.- (1^{er} juin – 31 août 2019)
- › six mois au Caire avec une bourse de 9'000.- (1^{er} août 2019 – 31 janvier 2020)
- › six mois à Buenos Aires avec une bourse de 10'000.- (1^{er} janvier – 30 juin 2020)

Les artistes intéressé(e)s par ces séjours en Argentine, en Egypte et en Italie, domicilié(e)s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville, sont prié-e-s d'envoyer leur candidature accompagnée d'un CV et d'un projet détaillé par courrier au service de la culture, Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, jusqu'au **17 février 2019** au plus tard.

Il est recommandé aux intéressé-e-s de ne postuler que pour un seul séjour à la fois et de bien préciser le projet artistique qu'ils veulent y développer, qui doit être en adéquation avec la ville choisie. Les artistes de toutes les disciplines sont bienvenu-e-s : musique, arts plastiques, théâtre, danse, littérature, cinéma, photographie, design, arts numériques.

Renseignements complémentaires sur www.skk-cvc.ch/fr/Info/Ateliers ou auprès du délégué culturel (032 717 75 02).

Neuchâtel, le 16 janvier 2019

Direction de la culture et intégration

Renseignements complémentaires:

Patrice Neuenschwander, délégué culturel, 032 717 75 02 patrice.neuenschwander@ne.ch